52me Année — Nouvelle série — No 10 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 16 Mars 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 8 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Où l'on reparle d'Urbanisme

La plupart des Sisteronnais savent à présent qu'un projet d'aménagement de la ville est arrivé à Sisteron depuis quelque temps déjà.

On a beaucoup parlé tous ces temps-ci de la Reconstruction future de notre cité, beaucoup trop peut-être et il ne s'agit pas aujourd'hui de répéter tout ce qui a été dit et redit jusqu'ici à ce sujet, de toutes les façons et sous toutes les formes, même celle de la poésie.

Le problème de notre Ville est, avant tout, celui de la voie routière qui doit la traverser, ou border la Durance, en vue de suppléer à la Rue Droite. Il convient de s'en tenir là, et de se garder, du moins pour le moment, de mêler trop le sujet technique au sujet historique ou sentimental. Le passé de Sisteron est très grand, certes, mais il faut surtout maintenant, penser au présent et préparer l'avenir. Or, il semble que les Sisteronnais ne se rendent pas suffisamment compte, dans la situation générale financière et économique actuelle de la France, de l'intérêt et de la nécessité impérieuse qu'il y a pour Sisteron même, à ce qu'on se mette rapidement d'accord, une fois pour toutes, et d'une façon satisfaisante pour la majorité des habitants au sujet de l'aménagement projeté de la Ville.

Déjà beaucoup de fautes ont été commises, il faut bien le dire. Et si trop de personnes, plus ou moins compétentes, étrangères à la Ville ou non, se sont mêlées de jouer aux ingénieurs, aux architectes, ou aux urbanistes, gênant parfois la tâche ingrate des responsables qualifiés la plupart des gens aussi, ne paraissent pas avoir une notion saine, surtout pour l'avenir, de ce qu'on appelle « l'intérêt général ». Depuis le temps qu'on en parle, le problème de la traversée de Sisteron devrait être résolu. Il convient plus que jamais, aujourd'hui, de savoir ce que l'on veut et auparavant, de bien se rendre compte de ce qu'il est possible de réaliser, en un mot, de connaître suffisamment les données de la question.

Celle-ci comporte deux points essentiels et obligatoires, qui priment tous les autres : le point de vue *Finances* et le point de vue *Terrain*.

Or, d'une part, la Municipalité de Sisteron est pauvre et ne peut supporter de grands frais et, d'autre part, tout tracé de route est obligé de tenir compte des sensibles différences de niveaux entre les différents quartiers de la Ville. Qu'on tourne et retourne le problème sous toutes ses formes, qu'on y mêle la poésie ou non, on ne semble pouvoir se délivrer de ces servitudes élémentaires et impératives.

Les Sisteronnais ont été d'accord pour condamner l'ancien projet de tunnel complet sous la Ville. Lorsqu'il fut question de la route en bordure de la Durance (projet des Ponts-et-Chaussées) le plus intéressant, sans doute, au point de vue poids lourds, site pittoresque et aussi construction et entretien, une grande partie des habitants s'élevèrent contre et réclamèrent une route centrale. La solution d'aménagement actuelle est basée sur cette voie qui traverse effectivement Sisteron et laisse à peu près intact ce qui reste de la rue Saunerie et de la rue Droite. Cette fois encore les Sisteronnais ne sont pas d'accord. Beaucoup protestent contre le tunnel projeté et dont il semble qu'on puisse cependant difficilement se passer, techniquement parlant, pour réaliser dans des conditions acceptables, une route empruntant ce tracé.

Il s'agirait pourtant de s'entendre rapidement si l'on veut vraiment que quelque chose se fasse à Sisteron, qui a déjà trop perdu, depuis la sous-Préfecture jusqu'au Collège P. Arène. Le moment des décisions concrètes et définitives est venu et chaque jour perdu retarde peut-être le commencement de la Reconstruction de plusieurs mois. La solution la meilleure doit être adoptée sans retard. Quoiqu'il en soit, il ne faut pas trop se faire d'illusions inutiles, on ne demandera guère l'avis des Sisteronnais et les crédits alloués sont actuellement très maigres. Aussi bien, il faut faire confiance à nos Conseillers Municipaux. Ils doivent avoir en mains les éléments nécessaires pour œuvrer vite et bien dans l'intérêt général. Nos édiles ont d'ailleurs beaucoup voyagé tous ces temps-ci : il faut souhaiter que leurs pérégrinations aient des résultats heureux et tangibles. Espérons en tous cas, qu'ils sauront se mettre d'accord pour employer au mieux les pouvoirs dont ils ont été investis, dans des circonstances aussi exceptionnelles que délicates et probablement uniques dans l'histoire de la Ville.

Leur responsabilité est immense : c'est l'avenir qui jugera.

J. AUBRY.

L'action de notre député Camille Reymond

M. Camille Reymond, député des Basses-Alpes, nous communique la lettre suivante qu'a bien voulu lui adresser M. le Ministre des P. T. T.

Monsieur le Député
et Cher Collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt que présenterait le rétablissement du circuit de poste automobile rurale qui, avant la guerre, desservait les localités suivantes : Thèze, Claret, Melve, Sigoyer et Vaumeilh (Basses-Alpes).

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai prescrit à ce sujet, une étude dont les résultats vous seront communiqués dans le moindre délai.

Veuillez agréer, Monsieur le Député et Cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des P. T. T.

CHRONIQUE TOURISTIQUE

Une Excursion à Pierre-Ecrite

« Le Passant » ne veut point ici empiéter sur le domaine du Syndicat d'Initiative qui a pris en main la défense et illustration des beaux sites de la région Sisteronnaise, ni sur celui de la docte Société des Archéologues du cru, mais, en simple amateur désirant simplement égrener quelques souvenirs, il veut vous parler d'une promenade à « Pierre Ecrite », une quinzaine de kilomètres aller-retour, l'affaire d'une matinée dans la belle saison.

A la sortie Nord de la Ville, après la traversée du Pont et du Faubourg de la Baume, on escalade la colline suivant le tracé de l'ancien chemin de Saint-Geniez pour éviter les nombreux détours que fait la nouvelle route. La montée est rude et on devra, après une heure de marche, s'arrêter un moment pour reprendre haleine et pour jeter un regard en arrière sur la vieille cité que l'on vient de quitter.

On voit ses maisons grises étroitement groupées, sa Citadelle en partie démantelée et son quartier de la Porte Saunerie si affreusement mutilé par le bombardement, les ponts en voie de réparation ainsi que le viaduc, la vallée de la Durance aux rives derdoyantes, le confluent, la vallée du Buëch sinueuse et étincelante au soleil levant et, bordant l'horizon, les massifs montagneux qui dominent sa rive droite !... Mais il ne s'agit pas de s'éterniser ici et d'admirer le panorama. On est à mi-chemin. En route !... On franchit le col de Mézien et à travers les bois et les campagnes, la route carrossable permet d'atteindre le défilé sans fatigue.

En entrant dans cette cluse, le chemin est dominé à gauche par le mur puissant de la montagne de Gache et, à droite, après le ruisseau se dresse une autre paroi rocheuse, contrefort des monts de la Grisonnière.

A ce point se trouve une source très fraîche où l'on peut faire halte pour déjeuner.

Le défilé a une longueur d'environ trois kilomètres pour une largeur d'une centaine de mètres et, par endroits, sur la gauche, des rochers à pic de plus de soixante-dix mètres de haut dominent la route. Les anfractuosités des roches sont tapissées en été, de beaux saxifrages blancs et dentelés comme de minuscules étoiles.

A la sortie du défilé, à gauche, sur un rocher d'environ huit mètres de haut sur quatre de large se trouve la fameuse « inscription romaine » qui commémore l'aménagement de ce passage par le patrice Dardanus, vers l'an 400 de notre ère. Dans cet étroit couloir, déjà à demi creusé par les eaux, fut tracée la « voie » conduisant à l'antique cité de Theopolis, située près de l'emplacement actuel de Saint-Geniez de Dromont.

Cette inscription, en lettres assez irrégulières de sept centimètres de hauteur est encore bien lisible dans l'ensemble, mais certaines lettres, par endroits, tendent à disparaitre, surtout au pied du roc usé par l'érosion car, depuis bientôt quinze siècles les intempéries poursuivent leur œuvre de destruction. (Il est douteux que le petit abri, en visière, qu'on a fixé récemment au-dessus du rocher puisse être une protection efficace).

Voici cette inscription, telle du moins, que *Le Passant* et son compagnon purent la déchiffrer et la reconstituer en partie :

. . . . . .

GL. POSTUMUS DARDANUS V. ILLUS. PATRIC. DIGNITATIS EX CONSULARI PROVINCIAE VIENNENSIS EX MAGISTRO SCRI. LIB. EX QUAEST. EX PRAEF PRET. GALL. ET NEV.GALLA CLAR. ET ILL. FEM. MAT. EJUS LOCO CVI NOMEN THEOPOLI EST VIARUM VSVM CAESIS VTRINQUE MONT. LATERIB. PRAESVTERVNT MVROS ET PORTAS DEDERVNT.....

. . . . . .

Beaucoup de lecteurs comprennent le latin et une traduction ne serait peut-être pas nécessaire. Cependant comme pour le célèbre Bourgeois Gentilhomme de Molière, faisons comme si vous ne l'entendiez point et traduisons :

« Claudius Postumus Dardanus, homme illustre de dignité patricienne pro-consul de la province viennoise, ex-maître des requêtes, ex-questeur, ex-préfet du prétoire des Gaules et Nevia Galla femme illustre et de haute naissance son épouse, les côtés de la montagne étant ouverts de part et d'autre, y ont fait construire une route qui conduit à Théopolis et ils y ont élevé des murs auxquels ils ont donné des portes... »

Après avoir bien examiné et dûment photographié cette inscription, il est d'usage d'aller déjeuner au bord de la source signalée ci-dessus.

Le port de vivres est obligatoire, comme le font judicieusement remarquer certains livrets-guides d'excursionnistes et inutile d'ajouter que tous les convives font généralement honneur à ce repas champêtre.

Puis on prend le chemin du retour. On devise gaiement. Cependant on ne peut s'empêcher de songer à ces lointains ancêtres qui ont laissé, si profondément gravé dans la pierre, le souvenir de leur passage.

Les paroles s'envolent
Les écrits restent.

(Le Passant).

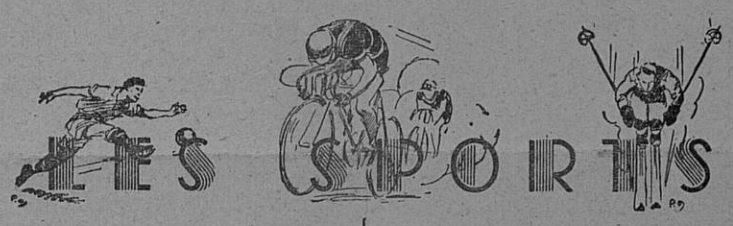

SISTERON-VELO

Veynes bat Sisteron par 4 buts à 3

C'est par un temps splendide, sur un terrain en bon état et devant un nombreux public que s'est déroulée cette importante rencontre amicale. Nous savions, par ses résultats en Championnat du Dauphiné, que Veynes avait une équipe redoutable, aussi n'avons-nous été qu'à moitié surpris lorsque nous avons vu opérer ce bloc homogène, sans fissure, où la technique est très poussée. Veynes méritait amplement la victoire et devant une telle équipe le résultat final est très honorable pour Sisteron.

Et cependant je suis persuadé qu'avec Siard et Borel dans la ligne d'avants et surtout avec un marquage moins défectueux des lignes arrières, Sisteron aurait pu vaincre. Je suis certain qu'un jeu viril, décidé, aurait détruit cette mécanique bien réglée mais souvent improductive où les passes latérales et même en arrière sont à l'honneur.

Sisteron a marqué chaque fois que l'occasion s'est présentée, mais Veynes, quoique fournissant le meilleur jeu, n'a réalisé que sur des fautes de la défense Sisteronnaise.

Que dire des joueurs de Sisteron?

Les goals Amayenc, puis Valentini fournirent tous deux une partie impeccable. Blanc Louis à l'arrière fut bon comme de coutume mais une blessure le gêna pendant la seconde mi-temps. Blanc Charles ne fit rien de transcendant, mais rien de mauvais non plus, il a bien marqué son ailier, mais son dégagement fut insuffisant. Put, demi-centre, manque encore d'entrainement, il n'est pas assez actif et laissa échapper l'avant centre à plusieurs reprises. Coulomb nous a habitué à mieux et son marquage laissait à désirer. Pedrosa toujours impétueux commence bien une action mais souvent la finit mal en poussant le ballon à l'adversaire. Aux avants seuls Feyrit et Blanc G. furent bons, et Blanc aurait été parfait même, s'il apprenait à être muet. Richaud manque encore de souffle et n'avait pas son allant habituel. Dussaillant a des qualités à revendre au point de vue technique mais manque trop d'énergie et Don n'est pas assez entreprenant.

J'ai énuméré tous ces défauts non dans un sens critique mais pour que chacun ait la possibilité d'y remédier afin de nous assurer la victoire, demain Dimanche, contre l'excellente équipe de Sainte-Tulle.

—:—

Le match vedette de la journée sportive des Basses-Alpes sera, sans nul doute, celui qui opposera demain Dimanche, sur le Stade Municipal, l'Union Sportive de Sainte-Tulle au Sisteron-Vélo, match comptant pour le Trophée des Alpes.

Tous les sportifs de Sisteron et de la région se donneront donc rendez-vous à 15 heures afin de voir évoluer ces deux équipes, car ce match promet d'être très intéressant.

Les visiteurs viendront avec une excellente réputation et Sisteron se présentera avec tous ses joueurs les plus qualifiés du moment.

Que le meilleur gagne, mais souhaitons tout de même une victoire Sisteronnaise.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

Mercredi à 18 heures 30, dans la salle de réunion de *La Marseillaise* le Ski-Club Sisteronnais a tenu sa réunion hebdomadaire d'information. Différentes questions ont été étudiées notamment :

Celle d'envoyer au frais de la Société un skieur effectuer le stage d'instructeur de club, qui se tiendra à Serre-Chevallier du 17 au 23 Mars.

Dimanche, dernière sortie du Ski-Club à Lure, où il participera au concours inter-club organisé par le Ski-Club de Saint-Etienne-les-Orgues qui avait été renvoyé Dimanche dernier par suite de mauvais temps.

Une grande sortie à Serre-Chevallier le 7 Avril est envisagée pour clôturer cette saison, qui malgré les difficultés fut fructueuse en sorties.

La Société aura bientôt le plaisir d'offrir à ses membres honoraires un bal dont la date sera fixée ultérieurement.

PEDALE SISTERONNAISE

Nous avons appris l'accident survenu à Mlle Michel, sœur de notre président, lors d'une excursion en montagne. Que Mlle Michel veuille bien accepter toute notre sympathie et nos meilleurs vœux de guérison.

—:—

C'est avec plaisir que nous avons appris que la Société Cycliste la « Pédale Sisteronnaise » venait d'être agréée par le Ministre aux Sports sous le No 623.

Décidément la Pédale Sisteronnaise se lève au plus haut échelon des Sociétés Régionales, avec son président, membre d'honneur au Comité de la F. F. C., deux commissaires pour toutes compétitions internationales, les médailles d'argent et diplômes reçus en 1945.

Que les dirigeants de la Pédale Sisteronnaise trouvent ici toutes nos félicitations, et vous, les coureurs, continuez à être dignes et fiers de ceux qui vous protègent, en étant toujours aussi correct et surtout, en étant toujours là... aux places d'honneur.

Calendrier Officiel des Courses des Basses-Alpes

24 Mars, à Sisteron (championnat P.S.) ; 21 Avril, à Digne (grand prix d'ouverture) ; 28 Avril, à Sisteron (Souvenir E. Massot) ; 19 Mai, à Sisteron (Challenge Torréano) ; 26 Mai, à Sainte-Tulle ; 2 Juin, à Digne ; 9 Juin, à Sisteron (Grand prix d'été) ; 10 Juin, à Riez ; 16 Juin, à Sisteron (Challenge Léone) ; 18 Juin, à Peyruis (organisé par la P. S.) ; 30 Juin, à Sainte-Tulle ; 7 Juillet, à Sisteron (Championnat Régional ; demi-finale du Championnat de France amateur) ; 14 Juillet, à Digne (Grand Prix) ; 21 Juillet, à Sisteron (Challenge des Commerçants) ; 22 Juillet, à Saint-Auban ; 28 Juillet, à La Motte-du-Caire (organisé par la P. S.) ; 28 et 29 Juillet, à Digne (International Circuit des Alpes) ; 1er Septembre, à Ste-Tulle ; 29 Septembre, à Sisteron, (Prix de la Saint-Michel).

Avec un pareil calendrier, coureurs et spectateurs pourront satisfaire leur plaisir.

GRAND PRIX D'OUVERTURE
LE 24 MARS A SISTERON

La saison cycliste va ouvrir ses portes dans notre département, aussi la Pédale Sisteronnaise, continuant sa tradition « tout pour les jeunes » fera disputer sa première course officielle le 24 Mars, Championnat de la Société et dernier canter pour Léone Thomas qui disputera le Premier Pas Dunlop à Marseille le 31.

De tout temps la Pédale Sisteronnaise a fait son championnat environ 10 jours avant le Dunlop, pour que ses coureurs soient fin prêts et suffisamment familiarisés avec la compétition officielle. Et celà n'a pas mal réussi puisque les Massot, Bricot Machizot, Hermelin ont retourné les lauriers à Sisteron. Souhaitons à Léone Thomas de faire aussi bien que ses ainés.

Les jeunes aussi seront là, le 24 et voudront être dignes de leurs anciens. Une nouvelle recrue, à la taille sprinter, fera ses débuts.

© VILLE DE SISTERON

Société de Secours Mutuels des Dames

L'Assemblée Générale de la Société de Secours Mutuels des Dames de Sisteron a eu lieu Dimanche dernier sous la présidence de Madame Massot-Devèze. En ouvrant la séance la Présidente adresse un souvenir ému à la mémoire des membres actifs et honoraires décédés en cours d'année. Elle cite leur noms et exprime à leur famille les sentiments de vive sympathie de toute la Société.

De l'exposé qu'elle fait ensuite, il ressort que la situation morale et financière de la Société est des plus satisfaisantes. Elle compte en effet actuellement, 130 membres actifs et 103 membres honoraires et possède un capital social de 50.000 francs environ. Au cours de l'année 1945 elle a payé 520 journées de maladie et trois indemnités de maternité, soit une somme totale de 3240 francs.

Grâce à son adhésion à la Caisse interdépartementale de Réassurance Mutualiste, elle couvre également les risques de longue maladie et d'invalidité prématurée. La Société a créé quatre pensions de retraite dont bénéficient ses membres les plus âgées. Dans quelques années, tous les membres jouiront d'une retraite grâce à son affiliation à la Caisse autonome mutualiste des Alpes-Maritimes, qui fait bénéficier les Mutualistes des mêmes avantages et bonifications que les anciens combattants. Enfin les inscriptions à la Caisse Chirurgicale atteignent à ce jour le nombre de 220.

La Présidente donne lecture de la dernière circulaire de la Caisse Chirurgicale, expose les modalités des 4 catégories créées au sein de cet organisme et engage les sociétaires à adhérer à la 3e catégorie qui est la plus avantageuse et la plus pratique pour les Mutualistes Bas-Alpins. La cotisation annuelle pour cette 3e catégorie a été fixée à 150 francs plus la gestion. Des avantages particuliers ont été prévus pour les Mutualistes Assurés Sociaux qui peuvent couvrir ainsi la totalité du risque chirurgical.

Afin de mettre les prestations de la Société en harmonie avec le coût actuel de la vie, la Présidente propose à l'Assemblée le relèvement de la cotisation. Trois solutions étudiées par le Bureau sont soumises aux sociétaires et mises aux voix par bulletin secret.

A l'unanimité moins une voix, l'Assemblée décide de porter la cotisation annuelle à 120 francs avec les prestations suivantes :

Journée de maladie : 20 francs.
Journée de convalescence : 10 frs.
Indemnité de maternité : 200 francs.
Indemnité de décès : 100 francs.

Sept demandes d'admission sont ensuite proposées et adoptées à l'unanimité.

Madame Massot-Devèze rend hommage au persévérant dévouement du Conseil d'Administration, remercie la nombreuse assistance et rappelle qu'aujourd'hui, plus que jamais, les Mutualistes doivent être animées de l'esprit d'union et pratiquer la véritable solidarité. Elle engage ensuite toutes les sociétaires à intensifier la propagande auprès des jeunes femmes de Sisteron afin qu'elles viennent se grouper de plus en plus nombreuses dans l'Union Mutuelle des Dames qui assure à ses membres des avantages très importants.

***

AVIS IMPORTANT. — Madame Achard, trésorière, prie instamment les membres qui n'ont pas encore versé leur cotisation pour 1946 et notamment les adhérentes aux Caisses Chirurgicales et de Réassurance de s'en acquitter sans retard afin de ne pas s'exposer à perdre leurs droits aux prestations. On peut se présenter chez elle le Mardi et le Samedi de 14 à 16 heures. Prière d'apporter les carnets de paiement et les livrets de la Caisse Autonome.

Adresse de Madame Achard, 26, Rue Droite.

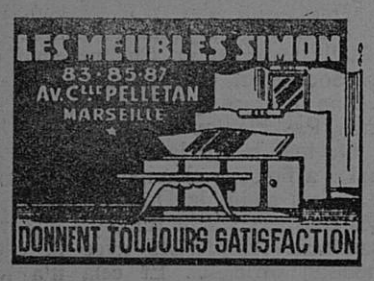

Pour tous vos
ACHATS, VENTES, LOCATIONS
adressez-vous à l'A. S. T. I.
Agence Sisteronnaise
de Transactions Immobilières
1, Place de l'Horloge à SISTERON
Téléphone 205

La Chasse dans le Département des B.-Alpes

(suite)

Le Lapin pullulait par places il y a encore quelques années. Devient rare. Sa disparition, attribuée en général à un excès de chasse au furet, est certainement une cause, mais il semble, étant donné que son élimination n'est pas localisée, que l'on doit faire une large part aux épidémies. Il est introduit dans quelques endroits en dehors de son habitat normal.

Le Sanglier, ce grand voyageur, se rencontre un peu partout, mais accidentellement seulement dans certaines contrées comme la vallée de l'Ubaye. Il est parfois abondant dans les régions basses et moyennes, boisées par le châtaignier, le hêtre et le chêne.

Le Chamois est roi de la haute montagne où il est confiné. On le trouve principalement dans la vallée de l'Ubaye, le Verdon supérieur et le lac de Lignin. Probablement à cause des travaux de défense nationale effectués depuis quelques années et des champs de tir d'artillerie de la région frontière, il tend à se à se répandre dans les montagnes rocheuses un peu plus basses.

Dans son habitat normal, à partir de 2.000 mètres, il fréquente les parties abruptes où il circule avec une agilité extraordinaire et gracieuse parmi les précipices innombrables et vertigineux. Il n'est pas surprenant de le voir alors immobile sur un rocher à pic, fixer l'horizon avec ses yeux perçants et l'oreille relevée, à l'écoute. Dans cette attitude l'animal est en sentinelle. Aperçoit-il un danger quelconque, il donne l'alarme à ses compagnons et prend la tête du défilé pour fuir. Il va en bande plus ou moins nombreuse pacager dans les hauts pâturages alpins, mais là aussi la discipline existe et l'un d'eux monte la garde pendant que ses camarades broutent ou se reposent. Quelle est la durée de la faction et le tour de chacun ? Ceci est un secret non dévoilé. Si quelque chose d'anormal est en vue, le guetteur fuit, suivi de toute la troupe.

Dès la fin de l'hiver le chamois vient parfois chercher sa nourriture dans le bas des vallées et boire sur le bord des rivières. Mais il n'y séjourne guère.

Sa chasse n'est autorisée qu'un mois chaque année et a lieu principalement par battues. Mais pendant l'ouverture que de chasseurs convoitent sa capture. Que d'autos garées pendant la nuit au bord d'une route par des amateurs venus parfois de très loin. Les aspirants sont en général plusieurs et se distribuent les heures pour les atteindre, apprès une marche longue et fort pénible. Les postes qui doivent être occupés avant le lever du jour. Il faut souvent des chasseurs gardent ainsi des passages fixes, connus, situés aux sommets des bancs de rochers et à la cime des montagnes. Les chiens sont ensuite lâchés.

Beaucoup de précautions doivent être prises par suite de la forte déclivité et des rochers instables.

Certaines régions sont tellement abruptes qu'il est parfois impossible d'aller chercher l'animal abattu.

Il se détruit ainsi, chaque année, malgré les difficultés présentées, une quantité importante de chamois. Fort heureusement, la capture des animaux de l'année est interdite.

Il est souhaitable que chacun comprenne l'intérêt que présente le maintien, sinon l'amélioration en nombre, de ce gros gibier, tant recherché et si gracieux.

Malgré tout, il semble que le chamois ne soit pas en disparition sensible dans le département. Souhaitons qu'il se maintienne au moins toujours en pareille quantité.

Notons pour mémoire la marmotte qui habite à peu près les mêmes régions que le chamois.

Passons rapidement en revue le gibier à plumes, en commençant par le plus beau spécimen, le Tétras.

Le grand têtras a été introduit, mais les résultats ne sont guère connus. Le petit têtras (coq de bruyère) habite les hautes montagnes. Il est assez fréquent dans les forêts de mélèze, sapin, épicéa. Gibier fort recherché. Très belle chasse. Dans la journée, il est remisé dans les framboisiers, les airelles, fourrés de sorbiers des oiseleurs, etc.. Par gelées, à la cime des arbres.

Lagopède. Rare. Hautes altitudes, près des neiges.

Perdrix grise. Rare dans le Sud. Assez fréquente ailleurs.

Bartavelle. Rare dans le Sud. Assez fréquente ailleurs.

Perdrix rouge. Dans le Sud, assez abondante.

La Caille. Essentiellement de passage.

Pigeon. Quitte la région en automne. Revient en Mars.

Tourterelle. Parties Sud et Ouest.

Bécasse. Un peu partout et parfois sédentaire.

Grives. Les différentes espèces. La Draine est sédentaire.

Merle à plastron (collerette). De passage dans les hautes régions.

Tel est le gibier courant, auquel il faut ajouter les migrateurs de passage comprenant des canards, sarcelles, vanneaux, bécassines, etc...

Les animaux nuisibles sont abondants et sont chassés soit en battues, soit au piège ou au poison.

Les rapaces, tant diurnes que nocturnes, sont surtout détruits au fusil.

Ainsi le département présente une variété de gibier fort intéressante et qui attire les chasseurs non seulement locaux, mais ceux des départements voisins.

Les gros efforts poursuivis depuis quelques années par les Sociétés, en corrélation avec les mises en réserve dans les terrains domaniaux et dès à présent la location des chasses domaniales aux Sociétés, donneront certainement des résultats appréciables pour peu que chacun comprenne l'intérêt présenté.

Car la chasse exploitée judicieusement doit être pour le département une ressource qui va de pair avec le Tourisme.

A. SAURY.

Les Amis de l'Espéranto

L'interminable cauchemar est terminé. Une aube radieuse peut luire sur le monde. Les forces du mal son défintitivement terrassées. Sans doute l'abondance de jadis n'est-elle pas encore revenue. Sans doute également l'idée de Paix a-t-elle quelque peine à se réacclimater dans nos esprits. Mais ne soyons pas trop exigeants, tout viendra à son heure. Instruites par l'expérience les Nations Unies comprendront sans doute qu'il serait vain de désarmer les bras avant d'avoir désarmé les cœurs !

Il convient donc de préparer dès à présent nos esprits à cette préparation pacifique. Tout un plan d'éducation est à mettre au point. Il faut apprendre aux hommes et plus particulièrement aux générations nouvelles, à se connaître, à se comprendre, à s'estimer. Il faut provoquer des contacts fréquents entre jeunes gens de tous pays, faciliter la correspondance internationale, les séjours à l'étranger. Il faut permettre au jeune apprenti de se perfectionner dans son métier en faisant son *Tour du Monde* comme on faisait autrefois son *Tour de France* ; il faut permettre à l'étudiant de fréquenter les universités étrangères ; il faut développer les « Auberges de la Jeunesse » accueillantes aux « pieds poudreux » qui s'en iront la fleur au chapeau, la chanson à la bouche, sans souci des frontières, « ouvrir leur âme à l'âme universelle ».

Il faut surtout permettre à tous ces jeunes gens de se comprendre en les dotant d'un moyen d'intercompréhension facile à acquérir et capable d'exprimer toutes les nuances de la pensée. Tel est justement le but de l'Espéranto, dont cinquante années de pratique ont démontré les possibilités.

Depuis 50 ans, les Espérantistes donnent au monde l'image d'une société où les hommes de toutes races, de toutes nations, de toutes religions, se comprennent, s'entr'aident, tendant leurs efforts vers un même idéal de bonté et de fraternité universelle.

Et voici que petit à petit, l'Espéranto est entré dans la pratique, a gagné lentement, de proche en proche. Le mouvement espérantiste a survécu à la guerre de 1914 et la guerre mondiale de 1939.

Hitler, qui consacre un paragraphe spécial contre l'Espéranto dans *Mein Kampf*, a tout fait pour la disparition du mouvement espérantiste. Aujourd'hui Hitler est mort, et l'Espéranto renaît avec vigueur dans les pays libérés.

Les hommes commencent à se rendre compte de la nécessité d'une langue auxiliaire internationale et à tous ceux-là qui sont soucieux de « comprendre » le vaste monde l'Espéranto offre ses services.

« Je tiens de ma Patrie un cœur qui la déborde, et plus je suis Français, plus je me sens humain » écrivait Sully Prudhomme.

C'est au service de ceux qui partagent ce sentiment que les « Amis de l'Espéranto » de Sisteron se proposent de consacrer leurs efforts.

Chronique Locale

Docteur de Garde. — Demain Dimanche, Docteur Tron, rue Saunerie.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Charpenel, rue de Provence.

Union des Femmes Françaises. — La collecte faite le 24 Février par les élèves des écoles de notre ville, école primaire garçons et filles, collège moderne de jeunes filles, collège de garçons au profit des enfants victimes du nazisme, a produit la somme de 2.500 francs. Cette somme a été envoyée à Paris, au Comité National par l'intermédiaire du bureau départemental de l'U. F. F.

Du 8 au 15 Mars, la Fédération Démocratique Internationale des Femme organise dans le monde entier, la Semaine d'Aide aux Enfants victimes de la guerre.

Elle s'est adressée à l'U. F. F. pour réaliser cette œuvre en France.

Les pays victimes de l'agression fasciste ou des bombardements collecteront pour leurs enfants. Donc à Sisteron, nous collecterons pour nos jeunes Sisteronnais qui ont eu à souffrir du bombardement. Nous savons d'avance qu'ils ne seront pas oubliés.

On collecte vêtements, chaussures, vivres, jouets, argent et friandises.

Hyménée. — A l'occasion du mariage de M. Henri Nicolas avec Mlle Paulette Allègre, de Sisteron, il a été versé la somme de 1.500 francs à répartir commu suit: 200 francs pour les S.T.O. ; 200 francs pour les P. G. ; 200 francs pour les Déportés ; 500 francs à l'Entr'Aide pour secours aux vieillards ; 300 francs pour argent de poche aux vieillards hospitalisés de notre Hôpital-Hospice.

Nos remerciements et meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

AVIS

Monsieur MAFFREN, pâtissier, informe son aimable clientèle qu'elle trouvera tous les Jeudi, Samedi et Dimanche, des Ramequins au fromage, Gnokis au fromage, Croûtes Champignons. Ces hors-d'œuvre sont vendus contre remise de tickets de pain.

Bal de la Mi-Carême. — C'est dans la Salle des Variétés qu'aura lieu la Grande Nuitée Dansante « Mi-Carême 46 ». Aussi la nouvelle Direction des Variétés-Cinéma tient à mener les choses à bien jusque dans les moindres détails : Salle décorée, Concours de Travestis, etc...

Voilà encore une nuitée qui connaîtra la foule des grands jours, quant au succès, tout laisse prévoir qu'il sera complet puisque le « Mélodia-Jazz » et ses 7 boys seront sur scène. De plus il y aura du rythme pour tous les goûts, de la Polka 1900 jusqu'aux swings syncopes de Ducke-Elington. Qu'on se le dise ! !

Spectacles de la Semaine :

Aux Variétés : LE SECRET DE MADAME CLAPAIN.

Dimanche, à 21 heures, Grand Bal avec le « Farry-Jazz » de Digne.

Au Casino : LE JUGEMENT DERNIER.

ETAT-CIVIL

du 8 au 15 Mars

NAISSANCES

Jean Claude Gabriel Tarsac, avenue de la Gare. — Jacqueline Christiane, avenue de la Gare.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Raoul Léon Joseph Chastel, employé d'usine et Pauline Marie Rose Estublier, sans profession, domiciliés à Sisteron.

MARIAGES

Henri Edouard Nicolas, contrôleur au Ministère de la Reconstruction à Lyon et Paulette Louise Allègre, couturière à Sisteron.

DÉCÈS

Henri Silvain Lieutier, 79 ans, rue Saunerie.

MISON

Caisse Chirurgicale. — Les adhérents à la Caisse chirurgicale de Nice sont informés qu'ils doivent verser leur cotisation 1946 à M. Georges Latil, peintre à Sisteron, trésorier de la dite Société. Tout retard apporté à ce versement mettrait l'assuré dans l'impossibilité d'obtenir les avantages accordés en cas d'opération urgente. Ils sont en outre, informés que les cotisations seront augmentées des frais de poste au cas où il faudrait procéder par recouvrement postal.

Où allons nous diner ?
Où faire un DELICIEUX REPAS ?
à l'HOTEL-RESTAURANT DE LA POSTE, Rue Droite, SISTERON.

A VENDRE

1 VELOMOTEUR marque Motobécane, bien chaussé, très bon état de marche ;
1 CUISINIERE ;
1 MOULIN A FARINE à bras.

S'adresser chez M. AUDEMAR, facteur à LURS (Basses-Alpes).

VENTE
de Fonds d'Artisan

Premier Avis

Par acte sous seings privés en date du vingt huit Février 1946, à SISTERON, enregistré le onze Mars mil neuf cent quarante six, folio 38, case 282, Monsieur BOCCARON Louis, électricien à SISTERON, a vendu à Monsieur PIANCATELLI Angélo, électricien domicilié à SISTERON, son numéro d'Inscription au Registre des Métiers, en tant qu'électricien.

Les oppositions au paiement du prix devront être formées aux domiciles élus, pour le vendeur : 21, Rue Droite, à SISTERON, et pour l'acquéreur : Rue Droite, SISTERON.

Pour Première Publication,
L'Acheteur : A. PIANCATELLI.

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON

VENTE
de Fonds de Commerce

PREMIÈRE INSERTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, Notaire à SISTERON, le douze Mars mil neuf cent quarante six, enregistré à SISTERON, le quatorze du même mois, folio 39, case 293, Monsieur Georges Léonce VAGUE et Madame Charlotte Caroline Marie COUESSE, demeurant ensemble à SISTERON, ont vendu à Madame Marcelle Andrée Lucienne ROMAN, épouse de Monsieur Marcel Jean JULIEN, demeurant à SISTERON, le fonds de commerce de

Dépôt de Teinturerie Nouveautés-Colifichets

exploité à SISTERON, Rue Droite, numéro 65.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au vingtième jour, après la seconde publication, à SISTERON, en l'étude de Me BUES, Notaire, domicile élu.

POUR PREMIÈRE INSERTION
BUES, NOTAIRE.

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON

VENTE
de Fonds de Commerce

DEUXIÈME INSERTION

Suivant acte reçu par Me BUES Guillaume, Notaire à SISTERON, le quatorze Février mil neuf cent quarante six, enregistré à SISTERON, le dix-neuf du même mois, folio 28, case 201, Monsieur Jean Esprit ALLINEI, chaudronnier-soudeur et Madame Madeleine BOUGNOGNE, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, ont vendu à Monsieur Jean Constant ALLINEI, chaudronnier-mécanicien, demeurant à SISTERON, le fonds de commerce de

Atelier de Chauffage Central
Chaudronnerie
Soudure Autogène
Plomberie - Alambics

exploité par Monsieur Jean Esprit ALLINEI, à SISTERON, Place de la Mairie.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au vingtième jour, après la présente publication, à SISTERON, en l'étude de Me BUES, Notaire, domicile élu.

L'insertion au *Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de Fonds de Commerce* a eu lieu dans le numéro du treize Mars mil neuf cent quarante six.

POUR DEUXIÈME INSERTION
BUES, NOTAIRE

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON